

Dossier de Presse

Programme “Papillons menacés des zones humides en Aquitaine”



Programme régional d'actions pour l'amélioration des connaissances sur cinq papillons de jour menacés des zones humides en Aquitaine, en vue de proposer des mesures de conservation à moyen terme

Avec le soutien de :



Programme "Papillons menacés des zones humides en Aquitaine"



***Programme d'études porté par le CREN Aquitaine
et réalisé en partenariat avec :***

Conseil général des Landes, Conseil général de Dordogne, association Cistude Nature, SEPANSO, RNN de l'Etang de Cousseau, RNN de Bruges, PNR du Périgord Limousin, PNR des Landes de Gascogne, Landes Nature, ONF, LPO Aquitaine, faune Aquitaine, RNG de Saucats La Brède, CRPF, CPIE de Seignanx et Adour, Fédération de chasse des Landes, RNN de l'Etang noir, ONCFS, Parc National des Pyrénées, RNN du Courant d'Huchet, association "Hornet"

Contact presse :

Mathieu Leclere - en charge de la coordination du programme
" Papillons menacés des zones humides en Aquitaine "

05.40.07.45.94

papillons.zh.aquitaine@cren-aquitaine.fr

1. Présentation du CREN Aquitaine

Né en 1990, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine est affilié à une fédération nationale qui regroupe 22 conservatoires régionaux et 8 départementaux. Tous adhèrent à une même charte éthique et une démarche commune de préservation des milieux par la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage, outils complémentaires aux procédures réglementaires et institutionnelles existantes.

Le CREN Aquitaine a pour mission l'étude, la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel remarquable régional, ceci dans un souci de partenariat et de développement local.

Fort de son réseau de compétences scientifiques, du soutien de bénévoles et d'adhérents, de la collaboration de partenaires multiples et d'une équipe de spécialistes au service de la Nature, le CREN Aquitaine compte aujourd'hui parmi les principaux acteurs de la sauvegarde des milieux naturels sensibles en Aquitaine.

Les actions du CREN Aquitaine s'organisent autour d'un projet associatif construit et partagé par l'ensemble de l'équipe salariée et bénévole, qui constitue à la fois un objectif, un tableau de bord et un outil d'évaluation.

Le projet associatif du CREN Aquitaine s'articule suivant trois axes, dont la finalité est de « conserver durablement le patrimoine naturel en impliquant la société ».

Les trois axes de ce projet associatif sont :

- Contribuer à l'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel régional
- Préserver durablement le patrimoine naturel
- Transmettre et partager nos convictions, nos connaissances et nos savoir-faire.

Ces trois axes de développement se déclinent en objectifs opérationnels, eux-mêmes traduits en actions et moyens d'actions.

Pour plus d'informations : www.cren-aquitaine.fr, rubrique « *Le CREN Aquitaine – projet associatif, statut – RI* ».

Le programme régional « **Papillons menacés des zones humides en Aquitaine** », porté par le CREN Aquitaine, s'inscrit dans le premier axe de son projet associatif et s'appuie sur un réseau de structures et de bénévoles répartis sur l'ensemble de la région.

Quelques chiffres :

En 2011, le CREN Aquitaine, c'est :
1 conseil d'administration (18 personnes)
1 équipe salariée de 40 personnes, réparties en 5 antennes locales (*Béarn, Pays Basque/Landes, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne*)
14 conservateurs bénévoles
250 adhérents

3 022 sites naturels inventoriés
69 sites gérés (4475 ha)
38 sites en assistance technique (784 ha)
13 sites Natura 2000 (3111 ha)

Mathieu Leclere – en charge de la coordination du programme « *Papillons menacés des zones humides en Aquitaine* »

05.40.07.45.94

papillons.zh.aquitaine@cren-aquitaine.fr

2. Le programme « Papillons menacés des zones humides en Aquitaine »

Planifié sur trois ans, ce programme porte sur la conservation de 5 espèces de papillons de jour protégées et menacées. Il s'agit, par ordre de priorité :

- du Fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*)
- de l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon*)
- de l'Azuré de la Sanguisorbe (*Maculinea telejus*)
- du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)
- du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Ces 5 espèces dépendent des zones humides, espaces soumis à diverses menaces (assèchement, destruction, fragmentation) et qui ne cessent de régresser. Pour exemple, en France métropolitaine, plus de la moitié des milieux humides ont été détruits au cours du dernier siècle. Aujourd'hui encore, ces milieux restent lourdement menacés en raison de l'urbanisation, du développement d'infrastructures, de l'intensification de l'agriculture ou encore de pollutions diverses.

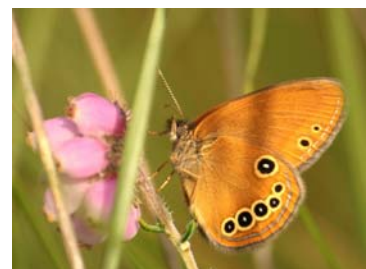
Ces évolutions quantitatives et qualitatives des zones humides altèrent gravement leurs rôles fonctionnels, entraînant de profonds déséquilibres et nuisant aux activités humaines (épuration des eaux, régulation des crues et des fortes marées, soutien d'étiage, source de biodiversité, production agricole et/ou halieutique, lieux de tourisme, ...). Il est donc urgent de développer des méthodes de gestion de ces milieux adaptées à la conservation de la biodiversité inféodée à ces espaces.

Ce programme, proposé et porté par le CREN Aquitaine, se donne pour objectif d'améliorer les connaissances sur ces 5 espèces de papillons, afin d'élaborer une stratégie d'actions à l'échelle de la région pour la conservation de ces espèces et de leurs milieux de vie.

3. Présentation des espèces

❖ Le Fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*)

Le Fadet des laïches est un papillon de la famille des Satyrinae. Présent en plaine et jusqu'à 1300 m d'altitude, il fréquente les prairies, landes et milieux humides à molinie bleue (*Molinia caerulea*) et/ou à choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), présents dans les cinq départements de la région. Chez nous, on le retrouve également dans les parcelles de pins matures, relativement claires et possédant un sous-bois composé essentiellement de molinie.



Les adultes ont besoin de plantes nectarifères pour s'alimenter, telles que des menthes, de la bourdaine, et d'autres plantes de lieux humides.

L'espèce est considérée comme très sédentaire (peu de déplacements sont observés entre des stations même proches les unes des autres). A ce titre, et du fait de sa répartition restreinte et de dégradations importantes de ses habitats, il est considéré comme l'espèce de papillons la plus menacée d'Europe.

❖ L'Azuré des mouillères (*Maculineaalconalcon*)



L'Azuré des mouillères est un petit papillon de la famille des Lycaenidae, qui apparaît comme rare à ce jour, du fait que ses habitats sont de plus en plus détruits.

Sur la façade atlantique, la Gironde ainsi que la partie ouest des Pyrénées-Atlantiques (partie basque) semblent être les derniers bastions importants de l'espèce.

Cette espèce est inféodée aux zones humides à Gentiane pneumonanthe* (*Gentiana pneumonanthe*), sa plante hôte.

L'Azuré des mouillères fait partie d'un genre (*Maculinea*) dont le cycle de développement, bien que beaucoup étudié, apparaît toujours complexe.

En effet, cette espèce a besoin d'une plante hôte (la Gentiane pneumonanthe) sur laquelle elle dépose ses œufs. Une fois les chenilles écloses, ces dernières se laissent tomber au sol et émettent des hormones proches de celles sécrétées par les larves d'une espèce de fourmi. Ainsi, si une fourmilière de ladite fourmi se situe à proximité de la chenille, les ouvrières de cette dernière viendront chercher la larve et la ramèneront au sein de la fourmilière. Elle y passera l'ensemble de la saison hivernale à être nourrie par les fourmis, de la même manière que le reste des larves. En contrepartie, la larve sécrète une molécule sucrée que les ouvrières récupèrent.

Au cours de la saison suivante, le papillon sortira de la fourmilière et répètera le cycle décrit ci-dessus.

Compte tenu de ce cycle complexe, il est aisé de comprendre pourquoi ce papillon est si rare, et pourquoi il est important de le préserver. En protégeant cette espèce et son milieu, on protège un milieu riche et fonctionnant de manière symbiotique.

*La *Gentiane pneumonanthe* fait l'objet également d'un statut de protection de portée départementale en Dordogne et en Gironde.

❖ L'Azuré de la Sanguisorbe (*Maculinea telejus*)

L'Azuré de la Sanguisorbe est un papillon de la même famille et du même genre que l'Azuré des mouillères, et ses exigences écologiques sont semblables. Son cycle de développement fait obligatoirement lui aussi intervenir une plante, la Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), et une fourmi hôte (*Myrmica scabrinodis*).

La seule différence entre les deux espèces est que l'Azuré de la Sanguisorbe se comporte comme un prédateur vis-à-vis du couvain de la fourmi (la larve du papillon se nourrit des œufs des fourmis), alors que l'Azuré des mouillères est une espèce « coucou » (ses larves sont nourries de la même manière qu'une larve de fourmi).

L'Azuré de la Sanguisorbe se trouve en limite d'aire de répartition en Aquitaine. Ses principales populations se trouvent dans l'Est de la France et de l'Europe. En Aquitaine, seules deux populations sont présentes, une en Gironde et une en Dordogne, avec pour



habitats des prairies de fauche humides et mésophiles à molinie (*Molinia caerulea*) où la Sanguisorbe est présente.

Il s'avère donc urgent de conserver cette espèce en Aquitaine.

❖ Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)



Le Cuivré des marais est un papillon de la famille des Lycaenidae. Il apprécie les marais, les prairies humides de fauche ou pâturages extensifs, les friches ouvertes (bords de chemins de fer, zonings industriels...) et les bords de routes (talus...), dans les fonds de vallées.

En Aquitaine, cette espèce peut être rencontrée dans les cinq départements, mais de manière localisée, dans des zones liées au réseau hydrographique et à des pratiques agricoles extensives (fauche annuelle des prairies, pâturage extensif).

Ses exigences écologiques sont la présence d'oseilles sauvages (genre *Rumex*) affiliées aux milieux humides, et la présence d'espèces nectarifères pour l'alimentation des adultes.

Cette espèce est particulièrement menacée par la destruction de son habitat en faveur de pratiques plus intensives (boisements artificiels des marais et des friches, conversion des prairies en culture de maïs, urbanisation, extension du réseau routier et ferré, ...).

❖ Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Le Damier de la Succise est un papillon de la famille des Nymphalidae.

En comparaison aux autres espèces, le Damier de la Succise possède une plasticité importante au vu des milieux qu'il fréquente. En effet, on peut aussi bien le rencontrer dans des milieux humides (prairies, landes, tourbières) que sur des pelouses sèches (coteaux calcaires). De ce fait, les chenilles disposent de plusieurs espèces végétales hôtes :

En milieux humides, ce sont principalement la Succise (*Succisa pratensis*) et le Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*) qui sont concernées.

En milieux plus secs, la Knautie (*Knautia arvensis*) ou la Colombarie (*Scabiosa columbaria*) prennent le relais.



4. Les grands objectifs du programme

Depuis de nombreuses années et au travers notamment de son réseau de sites, le CREN Aquitaine conduit des études, des suivis, des travaux de restauration d'habitats, visant à améliorer la connaissance et la conservation de ces lépidoptères :

- Etudes et suivis depuis plus de 10 ans sur les tourbières de Vendoire (Dordogne) pour le Fadet des laïches et l'Azuré de la Sanguisorbe,
- Etudes et suivis des populations de Fadet des laïches présentes au sein du site Natura 2000 des tourbières de Mées (Landes),

- Inventaire des stations à Azuré des mouillères et/ou à Gentiane pneumonanthe en Gironde,
- Inventaire des stations à Fadet des laïches dans le massif de la Double et du Landais, en Dordogne,
- Multiples programmes d'inventaires départementaux des zones humides, permettant de recenser parfois des stations à papillons (en Dordogne, en Lot-et-Garonne, en Pyrénées Atlantiques)
- ...

Parallèlement, de nombreux autres organismes de protection de la nature (Parcs Naturels Régionaux, Réserves Naturelles, CPIE, associations diverses...) ont également mené ces dernières années des programmes pour améliorer la connaissance de ces papillons.

Il apparaît donc nécessaire aujourd'hui, pour plus d'efficacité et de cohérence, de rassembler toutes ces forces. C'est pourquoi le programme porté par le CREN Aquitaine se veut collaboratif, en lien avec de nombreux partenaires, tous partageant la même idée que la conservation de la biodiversité doit être une priorité dans les années à venir.

Le programme régional ***Papillons menacés des zones humides en Aquitaine*** suit deux grandes lignes directrices :

- Améliorer les connaissances sur ces espèces (conditions de développement, exigences écologiques, ...) et sur leurs habitats.
- Identifier et protéger des réseaux de sites fonctionnels permettant une conservation pérenne des espèces et de leurs milieux, ainsi qu'une prise en compte des exigences écologiques de ces papillons dans les politiques d'aménagement du territoire régional.

Pour cela, des objectifs déclinés en **6 axes d'études** ont été retenus :

1. Préciser la répartition régionale des espèces

Les études effectuées jusqu'à ce jour ont permis de mieux connaître la répartition de ces espèces, mais ce travail reste à approfondir, d'autant plus que le degré de connaissances s'avère ne pas être le même partout en Aquitaine.

Le programme se fixe ainsi pour objectif de développer ce point, en prospectant autour de stations déjà recensées (afin d'identifier d'éventuelles populations plus importantes), mais aussi sur l'ensemble des zones favorables présentes, le but étant d'acquérir des cartes de répartitions régionales améliorées.

2. Caractériser les habitats favorables aux espèces

Il s'agit d'une part de conduire des études déjà réalisées dans d'autres régions et qui ont permis d'identifier certains paramètres importants pour le développement des espèces, paramètres sur lesquels nous disposons de peu de données en Aquitaine. D'autre part, des études « innovantes » seront également mises en place afin de mieux comprendre le développement de ces papillons.

Les principaux domaines visés par cet axe concernent la phytosociologie des habitats à papillons, la structuration de la végétation, les exigences écologiques des organismes hôtes et des cortèges de papillons associés.

3. Comprendre le fonctionnement des populations

Cet axe consistera à étudier les déplacements des espèces et les connexions possibles entre stations, à observer leur comportement dans différents milieux, et à identifier ainsi les contextes paysagers qui favorisent la dispersion des espèces ou, à l'inverse, ceux qui la freinent.

4. Identifier les méthodes de gestion conservatoire propices au maintien et au développement des populations

Au sein du réseau de sites protégés (réseau de sites CREN et Réserves Naturelles principalement), les milieux sont gérés de manière à accueillir une biodiversité la plus riche possible. Ces modes de gestion concernent parfois la conservation d'une ou plusieurs espèces inscrites dans ce programme.

L'intérêt de cet axe est de rassembler ces expériences pratiques afin d'élaborer un outil, à destination des acteurs du territoire (agriculteurs, sylviculteurs, chasseurs, etc.), synthétisant les méthodes de gestion compatibles avec la conservation de ces espèces.

5. Evaluer l'état de conservation des populations

Au travers des différentes études effectuées au cours de ce programme, des paramètres chiffrés seront mis en évidence et utilisés pour qualifier les milieux les plus propices au développement des papillons. Cette étape permettra également d'évaluer l'état de conservation des populations présentes en Aquitaine et le degré de menaces pesant sur chacune d'entre elles. Ainsi, au sortir du programme, une hiérarchisation des populations à fort enjeu de conservation et des populations fortement menacées sera réalisée et permettra d'orienter les politiques d'aménagement du territoire et la gestion/conservation des espaces naturels.

6. Préciser la taxonomie du Fadet des laïches

Ce dernier axe de connaissance vise à savoir s'il existe ou non des différences génétiques notoires entre les populations présentes en Aquitaine et celles présentes dans l'est de l'Europe. Cette phase spécifique du programme permettra d'évaluer le degré de plasticité de l'espèce face aux bouleversements de son environnement.

Ce volet est traité en partenariat avec l'IMEP – Université de Provence, qui réalise des analyses génétiques sur différentes espèces, notamment plusieurs papillons.

7. La restitution des résultats : un outil pour chaque type de public

Les études scientifiques sur le fonctionnement des écosystèmes et sur l'impact des activités humaines sur ces derniers, bien que fondamentales, sont des domaines généralement obscurs pour la plupart.

Il est donc important que le monde scientifique diffuse ses connaissances auprès du grand public, afin que chacun parvienne à mieux comprendre le monde du vivant, dans sa complexité, ses exigences et surtout son extrême fragilité.

Dans cet objectif, le programme ***Papillons menacés des zones humides en Aquitaine*** prévoit l'élaboration d'outils permettant à tout type de public de participer au programme, ou tout simplement de découvrir ces espèces et leur mode de développement fascinant.

Ainsi, plusieurs types d'outils de diffusion au public seront élaborés :

- ❖ un guide technique, diffusable via le réseau de partenaires et proposé en téléchargement gratuit. Visant l'ensemble des acteurs du territoire (gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs, forestiers, collectivités...), il présentera les principaux éléments sur la biologie des cinq espèces concernées, leurs exigences, les interactions possibles avec la faune et la flore environnantes, et enfin les orientations possibles pour protéger et conserver ces papillons,
- ❖ des animations-nature proposées par le réseau de structures partenaires,
- ❖ un film documentaire traitant de la problématique de conservation des papillons inféodés aux zones humides (tournage prévu entre 2011 et 2012).

En outre, les résultats scientifiques issus du programme seront restitués sous forme d'articles dans la presse spécialisée.

8. Un programme collaboratif associant professionnels et bénévoles

Le programme ***Papillons menacés des zones humides en Aquitaine*** réunit un grand nombre de structures régionales œuvrant pour la préservation de la biodiversité et des espaces naturels (Parcs Naturels Régionaux, Réserves Naturelles Nationales, associations naturalistes) et de collectivités (conseils généraux notamment).

Pour mener à bien ce conséquent travail de prospection, le CREN Aquitaine souhaite également intégrer un large réseau de bénévoles, afin de couvrir au mieux les différents secteurs de recherches.

Pour cela, des outils de saisie et de transmission des données d'observations seront prochainement mis en place et diffusés via le réseau de structures partenaires, ainsi que sur le site Internet du CREN Aquitaine (www.cren-aquitaine.fr).

Des réunions d'informations tout public sont programmées dans les cinq départements de la région. Toute personne ou structure souhaitant participer aux études ou obtenir plus de précisions sur le déroulement des opérations, est invitée à s'inscrire à l'une de ces réunions en contactant Mathieu Leclere, coordinateur du programme (cf. coordonnées en pied de page).

Les dates et lieux de ces réunions départementales sont précisés en page suivante.

Dordogne

Jeudi 21 avril, 14h-15h
Conseil général de la Dordogne
Direction de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement (DAE)
Service de l'Environnement
Cité administrative Bugeaud
Bât. B, 2ème étage
24 000 PERIGUEUX

Lot-et-Garonne

Vendredi 22 avril - 10h-11h
Conseil général du Lot-et-Garonne
Salle Georges Leygues
47 000 Agen

Pyrénées Atlantiques

Mardi 3 mai, 10h-11h
Conseil général des Pyrénées atlantiques
Salle "Labourd", Allée des Platanes
64 100 Bayonne

Landes

Jeudi 5 mai, 10h-11h
Communauté d'agglomération de Dax
Salle du Conseil, 15 avenue de la Gare
40 100 Dax

Gironde

Vendredi 6 mai - 14h-15h
Conseil général de Gironde – hôtel de département - Esplanade Charles de Gaulle
Salle J.R. Guyon, niveau RDC
33 000 Bordeaux

Mathieu Leclere – en charge de la coordination du programme « *Papillons menacés des zones humides en Aquitaine* »

05.40.07.45.94

papillons.zh.aquitaine@cren-aquitaine.fr